

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 46 (1905), p. 253-255

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1905__46__253_0

© Société de statistique de Paris, 1905, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOUT 1905

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUILLET 1905

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 21 juin 1905. — Nomination d'un membre titulaire et d'un membre correspondant. — Correspondance. — Présentation des ouvrages : M. le Président, M. Fernand Faure, le Secrétaire général. — Lecture d'un travail de M. Cordt Trap, chef de la statistique municipale de Copenhague : Nombre et mortalité des enfants des familles ouvrières, suivant le nombre de pièces de leurs appartements. — Observations complémentaires de M. de Colonjon sur le capital social des sociétés en nom collectif.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. DES ESSARS.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

Sont admis définitivement, à titre de *membre actif* : M. Goumain-Cornil, fondé de pouvoirs du Comptoir d'escompte, et à titre de *membre correspondant* : M. von Lindheim, député autrichien, consul général, à Vienne.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce que M. Meuriot, subitement indisposé, ne pourra faire sa communication ce soir et s'excuse de ce contretemps.

M. F. FAURE exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance et adresse à la Société un certain nombre d'exemplaires d'un extrait de la *Revue de métaphysique et de morale* contenant un article intéressant et fortement pensé, intitulé : *Les idées de Cournot sur la statistique*, dont il met quelques-uns à la disposition de ses collègues.

M. le PRÉSIDENT fait remarquer l'intérêt tout particulier de cet article, en raison d'abord de l'autorité même de l'auteur et ensuite du sujet : Cournot a été le premier qui ait essayé, en France, d'appliquer les théories mathématiques à l'économie politique. Il avait connaissance des ouvrages de Quételet, mais il a traité les questions à un point de vue un peu différent et n'est d'ailleurs pas toujours d'accord avec le savant belge. Cournot a traité surtout d'une manière tout à fait remarquable la théorie des chances au *point de vue mathématique*. Les conditions économiques ont changé, mais ses idées restent toujours applicables.

M. des Essars présente ensuite, de la part de notre ancien président M. Ducrocq, le sixième et dernier volume de son grand ouvrage : *Cours de droit administratif*. Ce volume termine cette œuvre magistrale, qui est complétée par la table des matières formant un septième volume. Les différentes parties du droit administratif

ont été présentées à la Société au fur et à mesure de leur publication et, il y a quelques mois, M. le Secrétaire général donnait connaissance du tome V, rédigé en collaboration avec M. Petit, professeur à la faculté de Poitiers.

Le tome V traitait de l'État, des impôts, de la dette, du domaine de l'État. Avec ce cinquième volume on apprend sans fatigue tout ce qu'il est utile de connaître sur l'État. Le tome VI envisage les personnes civiles autres que l'État, départements, communes, facultés, associations charitables, religieuses, savantes, et autres institutions : c'est donc une œuvre tout à fait d'actualité.

Il est difficile d'être plus complet d'abord, plus lucide ensuite que notre cher ancien président. Toutes les questions sont traitées avec une clarté et une simplicité que la Société a été à même d'apprécier plus d'une fois. Non seulement cet ouvrage est un bon livre didactique, mais les profanes qui le lisent d'abord avec une certaine appréhension ne tardent pas à être entraînés et séduits par la facilité avec laquelle ils parviennent à s'assimiler une masse considérable de matières naturellement ardues.

On ne peut entrer ici dans le détail des questions comprises dans cette vaste encyclopédie du droit administratif. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il y a là une œuvre qui fait grand honneur à son auteur, à la science française et, par répercussion, à la Société de statistique, à laquelle M. Ducrocq s'est consacré de tout cœur et qui lui conserve un souvenir reconnaissant et affectueux. M. le Président termine en exprimant le regret que la santé de M. Ducrocq ne lui permette pas d'être des nôtres et de présenter lui-même cette œuvre remarquable, dont on trouvera une analyse, sous forme de note bibliographique, dans le présent numéro, page 279.

M. le Président dépose ensuite deux études financières : l'une, de M. Jacques Palain, intitulée : *Les changes étrangers et les prix*. Ce travail, fort intéressant, concerne une question souvent et longuement discutée. Appuyé sur des statistiques nombreuses et récentes établies à l'aide des cotes de tous les pays, il contribuera certainement à élucider cette question.

L'autre étude est due à M. André Barthe, qui a publié dans le *Bulletin de la chambre de commerce française de Madrid* (avril et mai 1905) deux articles sur *la Banque d'Espagne et la loi de 1902*, formulée dans le but d'éliminer complètement de l'actif de la Banque les valeurs du Trésor. L'auteur étudie les résultats de l'application stricte de la loi et conclut que le remboursement des pagarès entraînerait une diminution sensible des bénéfices ; il y aurait diminution certaine du passif de la Banque, mais on ne sait si l'actif serait sensiblement amélioré. En résumé, cependant, l'opération serait plutôt favorable.

M. le Secrétaire général lit la liste des documents transmis depuis la séance dernière. On trouvera cette nomenclature, page 287.

Vu l'absence de M. Meuriot, dont une communication sur *les contributions matriculaires dans l'empire allemand* était inscrite à l'ordre du jour de la présente séance, la parole est donnée à M. le Secrétaire général, qui lit une étude qui lui a été transmise par notre collègue le Dr Bertillon. Ce travail est dû à M. Cordt Trap, chef de la statistique municipale de Copenhague, et a pour objet : *le nombre et la mortalité des enfants de familles ouvrières suivant le nombre de pièces de leurs appartements*. L'étude de M. Cordt Trap paraîtra dans un prochain numéro.

La parole est ensuite donnée à M. de COLONJON pour certaines remarques complémentaires que notre collègue demande à faire au sujet d'observations présentées à la dernière séance par divers collègues. Contrairement à l'opinion qu'il avait émise, MM. F. Faure et Sabatier ont exprimé l'avis qu'à partir de 1875 le nombre des sociétés en nom collectif, au lieu d'augmenter, avait diminué.

Sans vouloir se livrer, pour le moment, à une étude approfondie de cette question intéressante, M. de Colonjon désire fournir les indications contenues dans un des documents sur lesquels repose son appréciation.

Pour le département de la Seine, dit l'orateur, depuis 1896 jusqu'à la fin de

1905, c'est-à-dire en neuf ans, le montant total des apports figurant dans les actes constitutifs s'élève à 5 749 544 800 fr., savoir :

1° Pour les sociétés en nom collectif	2 788 396 900'
2° Pour les autres sociétés.	2 961 147 900
Il en ressort que la moyenne annuelle est, pour les premières, de .	309 821 877
Pour les secondes, de.	329 016 411

On peut donc en conclure que relativement à la période envisagée, non seulement les sociétés nouvelles en nom collectif n'ont pas subi d'amoidrissement, mais qu'au contraire elles ont été formées avec des capitaux dont l'importance se rapproche sensiblement des apports afférents aux autres sociétés.

La séance est levée à 10 heures 3/4.

Le Secrétaire général,
E. FIÉCHEY.

Le Président,
P. DES ESSARS.
